



***U.N.S.A-Développement Durable /
S.A.F.A.C.T.T***

***Syndicat Autonome des Fonctionnaires
et Agents chargés du Contrôle des
Transports Terrestres***

MOTION – CAP du 9 décembre 2011

L'installation de cette nouvelle CAP fait suite aux élections du 20 octobre 2011 où l'UNSA/SAFACTT a confirmé à nouveau sa place de syndicat majoritaire du corps des CTT avec 43% des voix. La confiance renouvelée des contrôleur(e)s pour le travail de nos élus à cette CAP nous honore et ceci constitue pour nous une responsabilité à leur égard. Je veux d'ailleurs saluer l'arrivée de Karine SCIPION nouvellement élue pour l'UNSA dans cette instance.

Les conséquences de la fusion des corps font que cette CAP ne siègera qu'une année avant de nouvelles élections en automne 2012. Nous ferons donc tout pour accompagner et défendre nos collègues dans leur vie d'agent, mais aussi pour qu'ils puissent continuer à exercer ce métier contraignant.

Notre spécificité, nos missions nous tiennent à cœur et les négociations à venir sur les arrêtés concernant le recrutement et la formation conditionneront l'avenir du contrôle des transports. Nous estimons qu'en l'état actuel des choses, le métier de contrôleur n'est pas revalorisé. C'est en tout cas, ce que nous avons dit au cabinet du ministre auprès de qui nous attendons qu'il concrétise par écrit ses engagements sur la pérennité des postes et la revalorisation de nos primes.

Nous tenons à nouveau à sensibiliser la CAP sur le comportement de certaines DREAL dont les restructurations des services transports menacent l'existence même de postes de CTT, le Nord Pas de Calais dont le projet a été invalidé en CT local en est la preuve et réclame notre vigilance. C'est la pérennité du contrôle dans certaines régions qui pourrait être en jeu.

Lors de la pré-CAP, nous vous avons remis une liste d'agents en attente de leur arrêté de changement d'échelons ou de grade. Cette liste est trop importante et les avancées du logiciel REHUCIT trop insuffisantes. C'est donc très pénalisant pour les CTT, nous souhaitons que ces situations soient régularisées au plus vite.